



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 14 Juin 2024 (18h-20h)

Présents : Nicolas Billiard, Jean-Luc Wuhrlin, Guy Valentin, Sébastien Denis, Jacques Chauvet, Benoit Audema, Corinne Tournassat, Pascal Schmitt.

En visio : Jean-Louis Barlatier, Michel Chadelas, Denis Reynaud, Dominique Laplante.

Excusés : Arnaud Levillain (pouvoir à Sébastien Denis), Philippe Aubert (pouvoir à Guy Valentin).

Invité : Serge Mikoff

1. Rappel des Règles de fonctionnement d'une Réunion du Comité Directeur (information) => NB

Le Secrétaire Général Nicolas Billiard a rappelé quelques règles de bonne tenue d'une réunion du Comité Directeur suite aux écarts lors de la précédente réunion :

Avant la réunion

- Un ordre du jour partagé et alimenté par les participants (Envoi d'un projet en amont)
- Ordre du jour préparé :
 - Chaque participant concerné par un point de l'ordre du jour devra garder à l'esprit son objectif : information, consultation ou prise de décision du CD.
 - Chaque participant ayant un sujet important et riche en informations communiquera un résumé qui sera remis aux participants avec l'ordre du jour.

Pendant la réunion

- Respect et écoute de l'autre :
 - Chaque prise de parole est importante
 - On ne coupe pas une intervention en cours.
 - On se signale à l'animateur pour intervenir (lever la main dans MS Teams) et on attend que l'animateur vous passe la parole
 - L'animateur reformule les points de vue, organise un éventuel vote et prend en compte la décision → Compte rendu.

Après la réunion

- Compte rendu rédigé par l'animateur rapidement à partir des notes du rapporteur.
- Chaque participant pourra faire ses remarques à réception de celui-ci.

Il est demandé dès lors aux membres du Comité Directeur d'appliquer les recommandations suivantes :

- Préparer la réunion avec l'Ordre du Jour fourni
- Respecter le timing indicatif de la réunion proposé avec l'Ordre du Jour
- Consulter les documents fournis à l'avance, ne pas les découvrir lors de la réunion
- Les documents de travail sont confidentiels et réservés aux seuls membres du Comité Directeur et des commissions, seuls les documents finalisés peuvent être diffusés plus largement aux adhérents du Club.
- Les échanges et débats lors de la réunion doivent se faire avec respect et contenance. En cas d'écarts des suspensions de séance auront lieu à l'avenir.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

2. Point sur les adhésions 2024 (information) => NB

Au jour de la réunion du Comité Directeur, le nombre d'adhérents s'élève à 292 soit 12 adhésions supplémentaires sur le mois dernier notamment grâce à l'Ecole de Voile Légère. 249 licences FFVoile annuelles ont également souscrites. La Ronde Blanche d'Automne devrait apporter son lot de primo adhérents.

3. Point Financier et suivi des comptes en 2024 (information) => JLB/JLW

Le Compte de résultats montre un bilan positif d'environ 20000€ à quasi la moitié de l'exercice. 12000€ de subventions ont été encaissées. L'année devrait se finir de manière relativement positive sauf incident majeur.

4. Calendrier :

a. Calendrier 2024 :(information) => NB

La Vanier's Cup, régates de Match Race, qui devait être ajoutée au calendrier le 31 Aout n'aura pas lieu. Des difficultés de mise à disposition du matériel ne permettent pas le déplacement des Elliot 6 du DIO jusqu'à Port Camargue à ces dates-là.

b. Calendrier 2025 (validation) => NB/SD

La rencontre avec les clubs voisins du CNP et du YCGM pour accorder les calendriers et éviter des conflits de dates a eu lieu le Mercredi 5 Juin. Les 3 clubs sont tombés d'accord sur les dates des Trophée Baie de Camargue Sailing 2025 ainsi que sur les grandes régates telles que le Grand 8, Le Défi du Phare, Le Grand Prix de Palavas, les 100 Milles Bernard Lacaze, le Défi du Lion, la Coupe de Noël.

France Dragon a validé la candidature de la SNGRPC pour que le Grand Prix Dragon en Camargue 2025 soit le Championnat de France Dragon du 15 au 18 Octobre 2025.

2 versions du Calendrier 2025 étaient proposées au Comité Directeur Par le groupe de travail calendrier et la Commission Sportive Voile Habitable dont les différences portaient sur les dates de quelques régates du Challenge de la Baie ainsi que certaines régates conviviales et rondes. Un compromis a été trouvé par les membres du Comité Directeur.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le Calendrier 2025 tel que finalisé lors de la réunion. Il sera saisi sur le site FFVoile dans les semaines à venir et permettra aussi de réserver les salles mises à disposition par la Capitainerie pour nos manifestations.

5. Commission Voile Légère

a. Point sur l'organisation du Grand Prix Dragon (information) => JC

France Dragon a validé la candidature de la SNGRPC pour le Championnat de France Dragon 2025 du 15 au 18 Octobre 2025 lors du Grand Prix Dragon en Camargue. L'épreuve devrait attirer une trentaine de bateaux.

Pour le Grand Prix 2024, 18 bateaux sont attendus dont les 10 présents à Port Camargue. Une équipe de bénévoles a été composée pour cadrer l'évènement, notamment la partie animation avec une réunion de préparation le Samedi 1^{er} Juin.

b. Point sur les stages d'été (information) => JC

Du fait d'une diffusion tardive de l'information, les stages d'été ne rencontrent pas le succès attendu, il n'y a pour l'instant aucune demande. Jacques Chauvet envisage donc l'annulation des stages avec un préavis de 1 mois. Il recommande que pour l'année prochaine, la communication débute dès février-mars



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

afin de toucher le public des participants aux sessions et stages de printemps.

À l'automne, un stage UCPA est ajouté au calendrier pour les congés de la Toussaint. L'information sera diffusée prochainement.

6. Commission Voile habitable

a. Bilan des régates passées (information) => SD

La Sétoise des 18 et 19 Mai organisée par Pascal Schmitt et Marie Gironès a été un succès avec 36 bateaux participants à la régate et plus de 120 personnes à la soirée du samedi. Par contre, le bilan est négatif de 177€, en raison de frais d'animation du samedi soir élevés. Il est suggéré que l'an prochain, une contribution de 5€ par participant à la soirée soit demandée.

Le Trophée 30/16 des 25 et 26 Mai organisé par Nicolas Billiard n'aura rassemblé que 9 bateaux, contre les 13 attendus. Néanmoins la formule sur 2 jours a fait l'unanimité chez les participants. Au final le bilan est négatif de 120€. Des t-shirts sont encore en vente au secrétariat.

Le Trophée Uship du 2 Juin organisé par Eric Gilbert et Antoine Gassier a également été un franc succès avec 32 bateaux inscrits. Les dotations par SunMarine/Uship ont été fortement appréciées des coureurs récompensés. Néanmoins quelques axes de progrès ont été proposés par la Commission qui s'est appuyé sur cette régate pour analyser de petites dissonances qui ont émaillé cette régate :

Problématique rencontrée	Action corrective
1. Prise d'inscription en dehors du cadre de AC. Cela a généré du stress et un quiproquo	Respect des règles établies. C'est la sngRPC qui établit les règles d'engagement avec l'AC, donc aucune raison de déroger après coup. Cela évite le stress ou de malentendu, la surcharge de travail et d'urgence de la secrétaire. Idem pour les changements d'équipiers au dernier moment le jour de la course.
2. Discordance / Dissonance de parole au briefing entre intervenants Organisateur / Arbitre / Observateurs.	Respect de chacun et des prérogatives de tous. Rappel : Le déroulement du briefing commence par la prise de parole de l'organisateur pour l'accueil, qui donne ensuite à SON ARBITRE la parole pour TOUTE LA DURÉE DE LA COURSE, jusqu'à la proclamation des résultats. Les intervenants, bénévoles, ou autre, n'ont pas à interrompre ou contredire l'arbitre pour donner une information contraire.
3. Suite à la demande d'un coureur à la VHF, le corps arbitral a donné une information sur l'eau contraire au parcours initial	Attention à la communication VHF
4. Disqualification d'un coureur	Il s'agit d'un fait de course. La problématique a été gérée parfaitement par le corps arbitral.

La régate dégage néanmoins un bilan positif de 499€.

La Gardiane, organisée par Pierre Arnaud aura rassemblé 18 bateaux en direction de Port Gardian. SunMarine/Uship a également doté la régate de lots qui ont été tirés au sort lors de la remise du Trophée Simian. La régate affiche un résultat positif de 80€.

Il sera proposé lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur une validation de l'application stricte de l'Avis de course, notamment sur le respect de la clôture des inscriptions.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

b. Point sur les régates à venir (information) => SD

Les inscriptions à la MiniMax organisée par Alain Goujon sont closes et verra la participation de 19 bateaux. Le niveau des ratings est assez élevé et donc la partition en 2 groupes de classement est encore en discussion. Les bateaux arriveront à partir du 16 Juin à Port Camargue. Une convention a été signée avec le bateau comité Pina Nobilis. La régate devrait afficher un bilan légèrement positif.

La Ronde de Nuit du Samedi 7 Juillet organisée par Jean-Louis Barlatier devrait rassembler entre 7 et 11 participants. AC et IC sont en ligne. Le budget devrait être positif.

L'Avis de Course de La Vespérale du 24 Aout organisée par Denis Reynaud est attendu courant juillet.

L'Avis de Course de L'Estivale du 25 Aout organisée par Philippe Aubert est attendu courant juillet.

L'Avis de Course et les Instructions de Courses du Trophée Bernard Lacaze reporté au 31 Aout et organisé par Jean-Louis Barlatier seront mis à jour prochainement.

c. Révision Procédure « Organiser une Régate Habitable » (validation) => SD

La Commission Sportive Voile Habitable a travaillé sur une révision (version 7) de la procédure « Organiser une régata habitable » afin de clarifier le tableau notamment entre « qui fait » et « avec qui faire », ainsi que les échéances chronologiques.

La nouvelle procédure est validée à l'unanimité par le Comité Directeur.

7. CDV 30-48

a. SECURIMAR : inscriptions (information) => CT

Il y a 67 inscrits au stage Sécurimar du Samedi 15 Juin qui sera assuré par une vingtaine de bénévoles SNGRPC, SNSM et autres, coordonnés par Corinne Tournassat. Des demandes d'inscriptions ont été refusées pour ne pas charger les groupes dans les ateliers pratiques. Les 2 cours théoriques en visio ont été déjà réalisés ces 2 dernières semaines.

Le budget est positif, et ce malgré l'absence de subventions du département et de la région qui avaient été demandées.

L'opération sera à renouveler à l'avenir, pas nécessairement l'année prochaine.

(note post réunion : l'opération a été un succès !!)



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

8. Commission Logistique

a. Liste des pilotes habilités pour les bateaux du Club pour 2023-2024 (information) => GV

La liste des pilotes habilités à l’utilisation des bateaux du Club a été mise à jour.

14-juin-24	Canta d'Oc	Diplomatico	
Pilotes habilités	Michel CHADELAS		
	Pascal SCHMITT		
	Alain GOUJON		
	Denis REYNAUD		
	Patrick LOCHERON		
	Jean-Luc WURLIN		
			Guy VALENTIN
			Didier AUZEBY
			Vincent BASILE
			Bernard PAUTHE
			Jacques CHAUVET
			Johnny DUVOISIN
	Pilotes à valider	Guy VALENTIN	
Dominique LAPLANTE			
Sébastien DENIS			
Philippe AUBERT			

Les validations formelles seront réalisées par Pascal Schmitt prochainement, les intéressés doivent prendre rendez-vous avec lui.

9. Commission Animation

a. Repas de rentrée (information) => NB

Le Repas de Rentrée du Samedi 7 Septembre sera préparé par Guy Llata avec l’aide de bénévoles de la Commission Animation.

10. MedMax 2024

a. Statut de la Convention (information) => JLW

La Convention entre Escondida et la SNGRPC comme présentée lors de la dernière réunion du Comité Directeur a été signée. La SNGRPC sera rétribuer à hauteur de 650€/jour pour l’utilisation des bateaux du Club. Les repas des bénévoles du Club seront pris en charge pour la durée de l’épreuve. Un défrayement est prévu pour les membres qui devront aller à l’arrivée à Saïdia.

Une réunion a eu lieu avec le Régisseur du Village Départ afin de cadrer un appel à bénévoles qui aura lieu dans les jours à venir.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

11. Points divers

n.a.

12. Prochaine réunion du Comité Directeur

Le Vendredi 6 Septembre 2024 à 18h

Fin de Réunion 19h40

Le 14/06/2024

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD